

Compte-Rendu de la réunion APICY – Mairie de Pougny

Mardi 23 septembre 2025

Présents :

- Annie MARCELOT, Maire de Pougny
- Michel PETER, Adjoint au maire de Challex

- Tor BOTHNER, membre du bureau d'APICY
- Victor KOHLER, président d'APICY
- Peter LOOSLI, membre du bureau d'APICY
- Catherine MULTARI, membre du bureau d'APICY

L'objet de la réunion était de parler essentiellement de la sécurisation de la RD76B entre Pougny et Challex, actuellement sans aménagement cyclable et avec des véhicules roulant à vive allure. Il y a environ 600 véhicules par jour sur cette route.

Les deux mairies nous ont approché afin de nous demander quel aménagement serait le plus judicieux, nous leur avons proposé une bande cyclable dans le sens de la montée (Pougny -> Challex), avec des traits blancs réguliers et des pictogrammes vélos réguliers également (voici un exemple à Gex) :



Nous proposons également de compléter cet aménagement avec une limitation de vitesse à 70km/h sur ce tronçon, ce qui se voit aussi ailleurs dans le Pays de Gex sur certaines routes un peu sinueuses.

Dans le sens de la descente, comme ce parcours est utilisé par des cyclistes sportifs (environ 25-30km/h dans ce sens), et que la route est tout de même un peu large, nous ne pensons pas qu'il y ait nécessité absolue d'un aménagement dédié (d'autant que les finances liés à ce probable aménagement sont faibles et qu'on ne pourra pas espérer voir un aménagement de luxe avant de nombreuses années).

Cette route est départementale hors agglomération, le département doit donc être informé des demandes d'aménagements de la part des communes traversées. Pougny et Challex ont budgétisé l'aménagement selon notre demande, le département a répondu qu'en effet, un tel aménagement serait possible au vu de la configuration de la route, mais pas nécessaire au vu du faible nombre de véhicules par jour. Une nouvelle fois, l'Ain se veut terre de vélo mais ne voit pas l'intérêt d'aménager des sécurisations cyclables. A la place, le service des routes de l'Ain (agence de Péron) indique que seuls des panneaux "La route se partage" feraient l'affaire.

Heureusement, Pougny et Challex restent sur leur idée d'aménager selon la proposition d'APICY. Le département doit à présent valider, et les aménagements devraient avoir lieu sous peu.

L'autre point de la réunion portait sur la dangerosité de la D76 entre Pougny Gare et la D76B (Hauts de Pougny). Cette route est sinueuse, avec des virages, en montée, et avec des angles morts. Un cycliste s'est fait renverser il y a quelques mois sur ce tronçon. Mme la Maire de Pougny nous demande que faire, sachant que l'option des dos d'âne n'est pas judicieuse pour diverses raisons techniques, ainsi que les passages alternés non plus. Nous proposons d'installer des radars pédagogiques et de passer la zone à 30km/h, avec en plus des panneaux "La route se partage". Cela a été noté, vu positivement, et nous verrons quel choix aura été retenu.

Merci à Mme Marcelot et à Mr Peter de nous avoir reçus.